

VEN 29	2	0
	20	0
SAM 30	5	0
	19	0
DIM 31	4	0
	19	0
LUN 1	8	0
	18	0
MAR 2	6	1
	18	3
MER 3	7	4
	10	15

## Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Excoriose**
- **Oïdium**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Vers de la grappe**
- **Escargots**
- **Erinose**
- **Cochenilles**

## Stades phénologiques

Différents stades sont observés sur le vignoble : de "bourgeons d'hiver" pour les situations les plus tardives à "sortie des feuilles" pour les plus avancées (notamment Chardonnay). En moyenne, les vignes sont entre "bourgeon dans le coton" et "pointe verte".



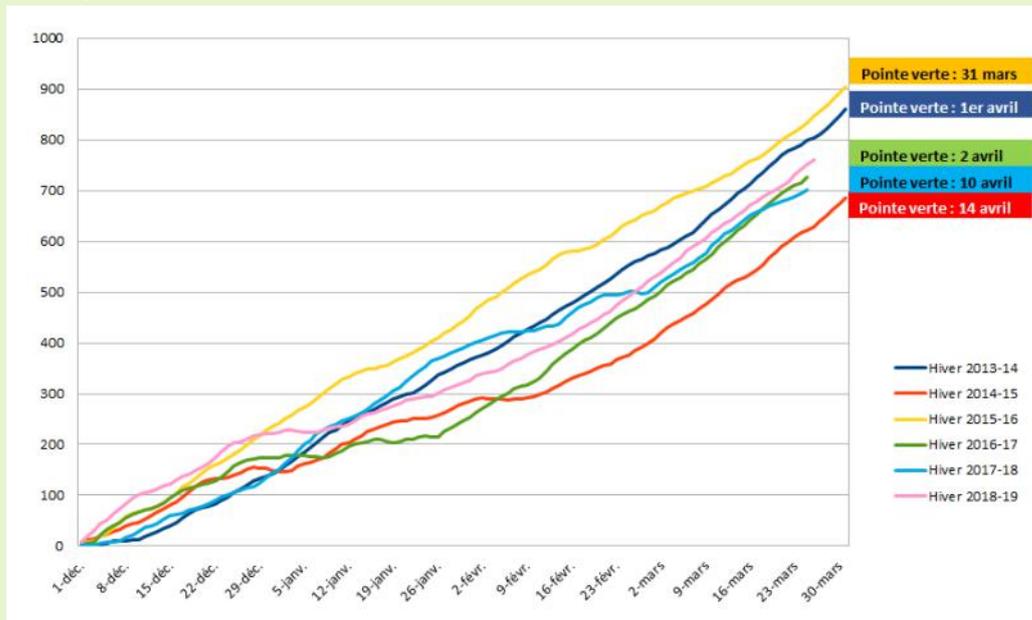
Bourgeon dans le coton - IFV



Pointe verte - IFV

## DONNEES METEOROLOGIQUES

Le mois de décembre 2018 a été particulièrement doux puis une chute des températures s'est opérée durant le mois de janvier. Les mois de février et mars s'avèrent particulièrement cléments et la dynamique de la somme des températures est proche de celle de l'année 2016-2017 confirmant un débourrement précoce.



Somme des températures moyennes à partir du 1er décembre et date d'apparition du stade pointe verte - station de Cadalen-

## EXCORIOSE

## Analyse de risque

**Symptômes**

**En hiver** : nécroses brúnatres en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat. A ces nécroses s'ajoutent un étranglement au niveau de l'insertion du bois. Parfois, on observe un blanchiment des rameaux sur les 1ers entrenœuds.



**En saison** : sur les rameaux, des nécroses brúnatres en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type

tablette de chocolat.

**Au vignoble** : les symptômes sont globalement en régression sur le vignoble suite à une bonne gestion de la problématique.

**Nuisibilité**

Pertes quantitatives de récolte car les rameaux atteints sont cassants et les bourgeons présents sur la partie atteinte ne débourrent pas (les conséquences sont donc plus grave en cas de taille courte).

**Préconisations****Conditions d'intervention**

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec lors des stades « sortie des feuilles » (stade 6 ou stade D) à « 2-3 feuilles étalées » (stade 9 ou stade E) rend le traitement inutile.

**Dans certaines situations précoces, le stade d'application pourrait être atteint la semaine prochaine. Mais en l'absence de pluie, tout traitement est inutile.**



stade D ou 6

stade E ou 9



En présence de symptômes et si le risque de pluie se confirme, deux stratégies sont possibles :

**stratégie à 2 applications** : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D), 1 application au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

\* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuée), 8-10 kg/ha (dose conseillée)*

\* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée)*

\* *Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (dose homologuée) **CMR, ZNT=50m***

**stratégie à 1 application** : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 40 % des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

\* *Rhodax Express ; fosétyl Al/mancozèbe ; 2kg/ha (dose homologuée) ; 1kg/ha (dose conseillée) **CMR, ZNT=50m***

\* *Sillage, Slogon, Chaoline ; fosétyl Al/métirame ; 3kg/ha (dose homologuée), 1,5kg/ha (dose conseillée)*

\* *Futura ; phosphonate/dithianon, 3kg/ha (dose homologuée), 1,5kg/ha (dose conseillée) **CMR***

**En pratique** : Il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.

**Alternatives**

Élimination des bois atteints à la taille.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Surveillez les stades et le risque de pluie afin de caler les dates d'intervention.

## OIDIUM

### Analyse de risque

La période de sensibilité commence au stade "2-3 feuilles étalées" sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière. Ce stade devrait être atteint dans les prochains jours sur les parcelles précoces dans les prochains jours.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

### Préconisations

Surveillez l'avancement des stades notamment sur Chardonnay et sur parcelles à historique.

\* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss*, *Sulforix LS*, *Citrothiol DG* et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre*, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose et l'excoriose.

#### Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

#### A retenir

Surveillez l'avancement des stades sur les parcelles sensibles.

## BLACK-ROT

### Analyse de risque

Une forte pluie lors du stade 2-3 feuilles étalées peut engendrer les toutes premières contaminations sur les parcelles présentant un historique et/ou des baies momifiées.

#### A retenir

Les facteurs de risque ne sont pas encore réunis.

### Préconisations

Surveillez le risque de pluie et l'apparition du stade 2-3 feuilles étalées sur les parcelles présentant des facteurs de risques (notamment TRP).

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

#### Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

## MILDIU

### Analyse de risque

Pour qu'une contamination ait lieu, il faut :

- \* que le stade "2-3 feuilles étalées" soit atteint
- \* que les oeufs de mildiou soient mûrs
- \* que des pluies aient lieu.

A ce jour, les oeufs de mildiou ne sont pas mûrs et dans la majorité des cas, le stade de réceptivité n'est pas atteint.

### Préconisations

Pas de traitement à prévoir dans les prochains jours.

#### A retenir

Les facteurs de risque ne sont pas encore réunis.

## ESCARGOTS

### Analyse de risque

#### Observations

Les conditions sèches de ce début de printemps ne sont pas favorables à la sortie de ces mollusques.

### Préconisations

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Plus les granulés sont mis tôt, plus ils sont efficaces. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche. Les applications doivent être renouvelées en cas de fortes pluies.

\* *Sluxx HP, Iron Max (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée)*

\* *Metarex TDS, Xenon Pro, Agrilimace EVO, métaldéhyde, 5kg/ha (dose homologuée)*

### A retenir

Dernière limite pour la mise en oeuvre ou le renouvellement des appâts.

#### Alternative

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.

## VERS de la GRAPPE

### Analyse de risque

#### Observations

Le début de vol est prévu autour du 5 avril.

#### Analyse de risque

Pensez à mettre en place des pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

### Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

Pour ceux qui mettent en place de la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs doit être effective une semaine avant le début des vols. Il est temps de mettre en place les diffuseurs pour ceux qui ne l'auraient pas encore faits.

Le nombre de diffuseurs est à moduler suivant l'ilot confusé et les bordures à réaliser.

### A retenir

Mise en place des pièges et des diffuseurs sur les parcelles confusées.

#### Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

## ERINOSE

### Analyse de risque

#### Symptômes

Formation de boursouflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

#### Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.



Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.

### Préconisations

Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade pointe verte.

Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable, permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

\* *Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée)*

#### Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

### A retenir

Pensez aux parcelles sensibles.

## COCHENILLES

## Analyse de risque



diminuer suite à une gestion spécifique de cette problématique.

**Nuisibilité**

Ces insectes sont des piqueurs-suceurs. Ils provoquent l'affaiblissement des ceps et le développement de fumagine (champignon noir se développant sur le miellat et entraînant des dépréciations sur raisin de table et le développement du botrytis). Les cochenilles sont aussi

vectrices de virus tel que l'enroulement.

**Préconisations**

Dans les parcelles fortement attaquées les années précédentes, **traitez avec des huiles blanches dès maintenant (bourgeons dans le coton)** :

\* *Oviphyt, Acakill, Oliblan* ; huile de paraffine ; 2L/hL (sur la base de 1000L/ha)

Les huiles blanches fonctionnent par asphyxie des formes hivernantes.

L'application doit être réalisée à la limite du ruissellement. Ces applications impactent fortement la faune auxiliaire et ne doivent pas être réalisées en cas de gelées.

**Alternatives**

Les huiles blanches sont des solutions de biocontrôle et sont autorisées en bio.

Lutte biologique par des lâchers de chrysopes et/ou de coccinelles.

**A retenir**

Les interventions doivent se limiter aux parcelles fortement touchées les années précédentes

En annexe, vous trouverez :

- \* la note technique nationale pour la gestion des résistances
- \* un document sur les méthodes alternatives
- \* un document sur la mise en oeuvre des bonnes pratiques de traitement

La liste des biocontrôles se trouvent sur le site suivant :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

**Prochain bulletin le 9 avril**

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03

